

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 22 avril 2025

Étaient présents : Mme Emilie DUPREY, Maire – M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLÉ, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Patrick PERDRIAU qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLÉ, M. Pascal BROCHARD.

Programmation urbaine – convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Dans le but d'anticiper les besoins des années futures en termes de construction de nouveaux espaces commerciaux rue Georges Clémenceau et rue du Prieuré et afin notamment de renforcer l'attractivité commerciale dans le centre-bourg, il est opportun d'engager une étude. Vendée Expansion peut accompagner la commune, via la signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour mener à bien cette étude qui aura notamment pour objet :

- De définir un projet d'aménagement de la rue Georges Clémenceau et de la rue du Prieuré, entre l'intersection avec la rue de Lattre de Tassigny et la jonction des rues Pasteur et rue de la Colonne. Cette étude intégrera le traitement du carrefour de la rue Georges Clémenceau et de la rue de Lattre de Tassigny en englobant le bâtiment initialement occupé par une agence bancaire. Le projet d'aménagement aura pour objectif de renforcer l'attractivité des commerces situés le long de cet axe.

- D'examiner, sur la base de plusieurs scénarios, les conditions de constructions de commerces ou de réhabilitation de bâti existant en fonction des opportunités de cessions foncières et des perméabilités en termes de liaison potentiellement envisageables avec la rue Jean Yole.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette étude, confiée à Vendée Expansion – SPL, dans le cadre d'une convention dont la rémunération s'élève à 9 660 € HT.

Lotissement de la Croix Carron 2 – conventions

Le service patrimoine et archéologique du Département prévoit de réaliser un diagnostic d'archéologie préventive sur le terrain d'extension du lotissement de la Croix Carron. Pour ce faire, une convention va être signée avec le Département pour définir les modalités de sa réalisation ainsi que l'ensemble des droits et obligations respectifs des deux parties. Ce diagnostic pourrait s'effectuer courant juillet.

Par ailleurs, lorsqu'une commune réalise une opération de lotissement, elle finance en plus de la voirie les différents réseaux et notamment la création du réseau d'assainissement. À terme et en l'occurrence après réception des travaux, le réseau d'assainissement et son entretien passent sous la compétence de la Communauté de Communes. Afin d'encadrer cette rétrocession et avant le lancement des travaux, une convention sera signée avec la Communauté de Communes.

Les travaux d'aménagement pourraient débuter en septembre 2025.

Rénovation énergétique de la salle Pastorelle

La rénovation énergétique de la Pastorelle est inscrite au budget 2025. Suivant les études réalisées par le cabinet AREA, la chaudière fuel actuelle sera remplacée par une chaudière gaz. Le réseau gaz passe route des Bois, le long de la salle.

L'ensemble du projet est estimé par le bureau d'études, avant appel d'offres à 110 000 € TTC, chaudière et raccordement au réseau compris. Afin de financer ce projet, la commune va solliciter une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du « Fonds Vert » dédié aux rénovations énergétiques des bâtiments publics.

Opération « bol de pâtes » - subvention au Secours Catholique

Le Conseil Municipal des Enfants a organisé une opération « bol de pâtes » au restaurant scolaire le 28 mars 2025. Parmi les classes du CP au CM2, 152 enfants ont participé ainsi que 3 adultes.

Cette opération permet donc de réaliser un don à l'Association du Secours Catholique à hauteur de 1,5 € par repas, soit la somme globale de 232,50 €.

Défense incendie

En vue d'assurer la couverture en défense incendie du lieu-dit Le Chêne, une citerne souple va être installée sur une parcelle située à proximité des bâtiments de la CUMA NORD et de l'entreprise BERRIAU. Afin de permettre cette installation, une convention tripartite va être signée entre la commune des Brouzils, la CUMA NORD et l'entreprise BERRIAU MENUISERIE.

Cette convention comprend les éléments principaux suivants :

- Mise à disposition à titre gratuit d'une surface de 171,07 m² sur deux parcelles appartenant respectivement à la CUMA et à l'entreprise BERRIAU, afin d'y installer la citerne souple de défense incendie.
- Cette citerne bénéficiera directement à la CUMA, à l'entreprise BERRIAU et aux habitants du lieu-dit Le Chêne, renforçant ainsi la sécurité incendie de cette zone.
- La citerne sera posée sur une plateforme dédiée et sécurisée par un grillage. Son entretien sera assuré par les services techniques municipaux.
- Le coût total de l'installation est estimé à 19 051,30 € HT, réparti comme suit : 60 % pour la commune (11 430,78 € HT), 20 % pour l'entreprise BERRIAU (3 810,26 € HT) et 20 % pour la CUMA NORD (3 810,26 € HT).

Cette répartition prend en compte la mise à disposition gratuite du terrain par les deux partenaires privés.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 12 MAI 2025 À 20H EN MAIRIE

ÉTAT CIVIL

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet état-civil.

Nous accueillons avec joie **la naissance** de...

Germain HOUILLÉ, 26 février
Mila FONTENEAU, 12 mars
Martin BULTEAU, 31 mars

Avec tristesse nous vous faisons part **du décès** de...

Marie GUINEBAUD, née PERROCHEAU, 16 février
Marie BRETIN, 25 mars
Ursule MENUET, 7 avril

INFORMATIONS PRATIQUES

Aménagement espace vert

Des travaux d'aménagement paysager sur l'espace vert situé derrière le Foyer Logement ont été effectués par le service technique de la commune. L'objectif de cet aménagement est de créer un cheminement sur cet espace où l'on peut se poser, découvrir des plantes comestibles ou odorantes et aussi jouer avec l'installation de deux structures résultant d'un projet mené par le Conseil Municipal des Enfants.



Frelons asiatiques – nouveau dispositif de prise en charge



Suite au Conseil Communautaire du 20 mars 2025, les élus ont délibéré et validé une participation financière à hauteur de 100 % plafonnée à 100 € pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Cette participation financière est effective depuis le 20 mars 2025 pour l'ensemble des communes du territoire.

Si vous êtes confronté à un problème de frelons asiatiques, contactez le service « Environnement » de la Communauté de Communes qui vous aidera dans les démarches, au 02.51.43.83.97 ou par mail à environnement@paysfulgentessarts.fr

Quelques règles de civisme pour favoriser un bon voisinage



Bricolage et jardinage : les travaux de bricolage, de jardinage ou toutes autres activités peuvent générer des nuisances sonores. Vous êtes priés de respecter les horaires autorisés, à savoir :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés



Dépôts sauvages de déchets : l'abandon de déchets (gravats, tonte de pelouse, détritus de quelque nature que ce soit) sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique est interdit et

passible d'une amende.

Les déchets verts : en application de l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2012 (12 SIDPC-DDTM627), **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit** en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport sur les plates-formes de déchetteries présentes à cet effet.

Le compostage : des composteurs mal entretenus peuvent attirer les rats. Si vous rencontrez ce problème, pensez à la dératisation, contactez Polleniz85 au 02 51 47 70 61.

Respectons notre environnement !



Dépôt hors container
rue du Bosquet



Dépôt
Forêt de Grasla



Dépôt de tonte
Les jardins de Grasla



Dépôt village
De Malville

j'aime
la forêt
ensemble,
protégeons-la !

Office National des Forêts



Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances. Quelques règles simples peuvent contribuer à préserver ces milieux fragiles :

Gardons nos animaux à moins de 100 mètres de nous et **sous notre contrôle direct**.

Du 15 avril au 30 juin, pendant la **saison des naissances**, il est obligatoire de tenir nos chiens en laisse.

EN CAS D'URGENCE

15 > SAMU
17 > Police secours
18 > Pompiers
112 > Secours européens
114 > Par sms / Malentendants

ZONES PROTÉGÉES, PARCELLES EN RENOUVELLEMENT, N'Y PÉNÉTRONS PAS, RESPECTONS LA SIGNALISATION !

RETROUVEZ SUPER PROMENEUR SUR WWW.ONF.FR /



Entretien des haies et pieds de mur : l'avancée des branches d'un arbre ou de toute autre végétation qui conduirait à gêner la circulation sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage sur le domaine public communal et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des usagers. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des usagers, ne cachent pas la signalisation y compris la visibilité en intersection de voirie. De même chaque habitant de la commune, au droit de sa façade et en limite de sa propriété, est tenu d'entretenir ses pieds de mur.



Animaux domestiques : de nombreux habitants possèdent un animal de compagnie. Leur présence ne doit nuire, en aucune manière au voisinage, ni porter atteinte à l'hygiène, à la sécurité ou à la tranquillité des riverains. Tout propriétaire est responsable de son animal. Aussi, vous devez prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité et celle des tiers (enclos adapté...). Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines de son animal en tout lieu du domaine communal. Pour rappel (cf Brouzils Info février 2024), les propriétaires d'animaux en divagation sur la voie publique nécessitant l'intervention des services de la commune se verront infliger d'une amende de 50 € plus 50 € par nuitée de détention.





Les poules peuvent attirer les rats et autres prédateurs sans parler des odeurs nauséabondes. Afin d'éviter des nuisances à votre voisinage nous recommandons aux détenteurs de poulaillers de veiller à réaliser un entretien régulier de l'espace afin de garantir un bon état sanitaire.

Enquête biodéchets



Une enquête en porte à porte va être menée auprès des administrés sur une partie du territoire de la commune les 13 et 14 mai 2025. Cette enquête a pour objectif d'informer les habitants de la mise en place d'une expérimentation sur le tri à la source des biodéchets et notamment pour développer du compostage partagé. Cette démarche sera assurée par trois animatrices biodéchets chez TRIVALIS (Charlynn LEROUX, Nathalie METIVIER, Manon MOREAU), merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le périmètre défini concerne les rues suivantes : rue du Prieuré, rue Pasteur, rue du Bocage, rue du Vivier, rue de Lattre de Tassigny, rue Georges Clémenceau, rue de la Chênaie, rue du Bosquet. Cette démarche fait l'objet d'une accréditation de la mairie.

Brigade Territoriale Mobile – permanence

Brigade Territoriale Mobile La BRUFFIERE

Permanence à la mairie LES BROUZILS, le vendredi
02 mai 2025 de 09h00 à 11h30

- ✓ Dialoguer, Renseigner
- ✓ Prévenir, Protéger
- ✓ Recevoir, Ecouter, Entendre les victimes d'infractions
- ✓ Aller à la rencontre des personnes ne pouvant se déplacer

N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour poser vos questions ou signaler toute situation particulière.

Votre sécurité, notre priorité

btm.la.bruffiere@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Maison Esther Blé – recherche bénévoles

La maison EHPAD Esther BLE recherche des bénévoles pour accompagner ses résidents (sœurs et civils), lors de balades planifiées un après-midi tous les quinze jours, dans le bourg des Brouzils.

En début d'année, les personnes âgées ont émis le souhait de profiter des beaux jours pour prendre l'air et partager des moments de convivialité avec des personnes extérieures à l'EHPAD !

Donner le bras ou pousser un fauteuil c'est donc leur apporter beaucoup de bonheur !

Vous souhaitez donner de votre temps en faveur des aînés de votre commune, n'hésitez pas à contacter le service animation de la maison Esther BLE au 02 51 42 91 14.

Nous attendons impatiemment votre coup de fil !

VIE ÉCONOMIQUE

Nouveaux services sur la commune



HYPNOTHÉRAPEUTE

Installée sur la commune des Brouzils au lieu-dit Le Chêne, Nadia RUELO-LE LAY vous accompagne par le biais de séances d'hypnose pour soulager vos maux. Diplômée en hypnose ericksonnienne, Nadia accueille tout public à partir de 3 ans, en présentiel ou en visioconférence. N'hésitez pas à visiter son site internet www.nadia-ruello.com et à prendre rendez-vous sur la plateforme « Crenolibre ».

LES OPTICIENS MOBILES

Madame Carole ROIG, opticienne mobile, se met à votre disposition gratuitement pour des dépistages visuels ou contrôle de la vue avec son matériel professionnel. Elle sera présente aux Brouzils **le mardi 20 mai, de 14h à 17h30 au sous-sol de la mairie**. S'il y a besoin de changer les lunettes, elle prend rendez-vous au domicile des habitants des Brouzils qui seront venus lors de sa permanence. Merci de prendre rendez-vous avec Madame ROIG avant le 20 mai (06 83 78 60 30 ou sur Doctolib).

LES OPTICIENS MOBILES

Prenez soin de votre vue avec votre Opticien Mobile

BILAN VISUEL* GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Mardi 20 mai 2025
de 14h à 17h30

Salle du sous-sol de la Mairie
85300 LES BROUZILS

Inscription obligatoire au 06 83 78 60 30 ou sur **DOCTOLIB**



Le printemps au Chêne d'Or !



Le mois de mars fût animé, coloré et gourmand au Chêne d'Or. Pour Mardi Gras, les déguisements étaient sortis, en dégustant de bonnes gaufres. De nombreux résidents sont allés guincher au thé dansant organisé à La Roseraie à Chauché. Un excellent accordéoniste professionnel, Patrice JOUNIER, a enchanté cet après-midi. Le virus ayant quitté nos maisons, nous avons pu nous retrouver le 11 mars entre résidents, familles, bénévoles et personnel pour déguster de très bons bottereaux faits par nos cuisiniers. Après les gaufres et les bottereaux, ce sont des crêpes que nous avons partagées avec les enfants de Croq'noisettes pour le goûter du 19 mars. Et enfin, pour terminer ce mois gourmand, notre Ch'ti Nathalia a organisé un



repas sur le thème du « Nord ». Au menu : tarte fine au Maroilles, carbonade flamande – frites et tarte au sucre. Un Ch'ti moment très apprécié de tous. Les beaux jours étant de retour, pour notre plus grand plaisir, nous reprenons les promenades deux jeudis par mois à compter du 10 avril prochain avec l'aide précieuse de nos bénévoles-randonneurs. Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles soit pour intégrer un des trois groupes, soit pour le groupe des remplaçants. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Nathalie notre animatrice au 02 51 42 97 26.

ADMR entre Maine et Grasla – séance cinéma et après-midi musical



Le 21 mars 2025 avec la participation de Familles Rurales et du CIAS de Saint-Fulgent-Les Essarts, nous avons organisé une séance cinéma « Les Barbares » pour nos aînés, une sortie détente et conviviale pour les plus isolés.

Le 15 avril 2025 les associations ADMR de Chavagnes, Saint-Fulgent et les Essarts ont offert un après-midi musical avec « La Grange à Baptiste ». Quel plaisir de voir nos personnes aidées chanter au son de l'accordéon, sourire et danser pour quelques-uns. L'après-midi festif s'est terminé par un goûter gourmand.

Le 10 juin 2025 aura lieu notre Assemblée Générale à la Maison de Vie de le Rabatelière avec en 2^{ème} partie « Rigolavie », rire, détente, émotion.

Nous cherchons des bénévoles pour le transport des personnes aidées et leur permettre de sortir et retrouver du lien social. Devenir bénévole, donner aux autres un peu de son temps, recevoir, échanger et rencontrer de nouvelles personnes, développer plaisir et convivialité.

Contacts : Joël EPAULAIS (06 82 44 49 26) et Marie-Odile GALLOT (06 17 31 78 01).



Conseil Municipal des Enfants – rando déchets



À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, une rando-déchets a été organisée le samedi 29 mars 2025. Afin de motiver un maximum de camarades, nos jeunes élus avaient présenté leur projet dans leurs écoles respectives et réalisé eux-mêmes des affiches, qu'ils ont ensuite distribuées dans chaque commerce du centre-bourg pour qu'elles soient bien visibles sur les devantures. Plus d'une trentaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation, accompagnés, pour certains, de leurs parents, mais aussi de leurs grands-parents, frères et sœurs. C'est donc sous un beau soleil printanier et dans une ambiance conviviale que nos jeunes élus ont mené leurs troupes à travers différents secteurs des Brouzils (centre-bourg, Croix Carron, les écoles, Brosilis, La Pastourelle...), scrutant le moindre déchet à ramasser. À l'issue de cette randonnée, chaque groupe est revenu fièrement avec son butin — somme toute assez maigre, malgré quelques découvertes plutôt insolites. Un bon signe : cela prouve que les Brouziliens sont attachés à la propreté de leur commune, aidés au quotidien par les services techniques. Cette opération a aussi été l'occasion, pour les élèves de CM2, de valider une nouvelle mission individuelle dans le cadre du Passeport du Civisme.



Madame le Maire des Brouzils,
Monsieur Eugène TEXIER, président UNC Les Brouzils,
Monsieur Romain LIOUD directeur du collège Notre Dame de l'Espérance des Brouzils,
Monsieur Stéphane BLANCHARD directeur de l'école publique des Tilleuls,
Monsieur Sébastien DOUILLARD directeur de l'école privée Pierre Monnereau,
vous invitent à la commémoration du 8 mai qui aura lieu :

le lundi 5 mai 2025 à 14h00
place du Prieuré (près de l'Église) aux Brouzils

Après 2 années d'intervention dans les écoles (CM1-CM2) et pour les 80 ans de la fin de la guerre 39-45, un rassemblement des Gêmes du collège et de tous les enfants des écoles primaires est organisé.

- 14h : accueil des enfants et des personnalités (place du Prieuré)
- intervention des responsables
- explications sur l'origine de la place
- présentation des drapeaux et porte-drapeaux présents
- échange intervenants / public
- mise en place du défilé pour le monument aux morts (400m)
- explications de l'origine du monument aux morts
- cérémonie commémorative avec une remise de médaille (TRN)
- salut aux porte-drapeaux
- pot de l'amitié

Cette animation près des enfants, est spécialement conçue pour eux, et ouverte à tout public

Nous vous remercions de votre présence,
L'équipe organisatrice

#GORCB

PORTES OUVERTES



MERCREDI 7 MAI
À PARTIR DE 14H | LES BROUZILS



DÉCOUVERTE DU FOOTBALL FÉMININ

Pour les joueuses de 12 ans jusqu'à 18 ans
En prévision de la saison 2025/2026
Encadrement avec des éducateurs diplômés

GROUPEMENT RCB | LA RABATIERE - CHAVAGNY EN PAILLERS - LES BROUZILS

CONTACTS

FCCR - TOM POUPEAU : 06 45 09 00 19 | LSGB - FREDERIC JOYAU : 06 35 43 91 17

Brouzi'Livres – animation

Jeudi 15 mai à 11h, les bénévoles de la médiathèque des Brouzils située à l'arrière de la mairie, vous proposent de venir découvrir un kamishibai (petit théâtre de papier) et d'autres histoires avec vos tout-petits. Un beau moment privilégié pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents, en toute simplicité !

Cette animation est gratuite et ouverte à toutes les familles, y compris celles qui ne sont pas encore inscrites à la médiathèque (inscription gratuite et sans engagement).

Nombre de places limité, réservation indispensable par mail auprès du réseau des médiathèques :

- mediatheque-brouzils@paysfulgentessarts.fr
- ou par téléphone au 02 52 61 45 71.



Tournoi 3x3 Nocturne

VENDREDI 15 MAI 2025

Ouvert à tous, à partir de U15.

5€/PERS.

Inscription Helloasso

À partir de 19h
salle omnisports
LES BROUZILS

Equipe de 3 à 6 joueurs
(2 licenciés max par équipe)
Nombre d'équipes limité !

Fin des inscriptions le 9/05/2025

Restauration sur place
Lots pour les gagnants

L'AIR DE LIENS, ALTER'CUEILLIR ET LE FUNAMBULAIRE PRÉSENTENT

Le marché de la Canquetière

Entrée gratuite
18 Mai

10H
19H



PRODUCTEURS BIO – CRÉATEURS – ASSOCIATIONS
Animations bar et restauration

4 LA CANQUETIERE – LES BROUZILS

Danse AVEC VOS EXPRESSIONS



SAMEDI 24 MAI 15H ET 20H30
DIMANCHE 25 MAI 15H

SALLE PASTOURELLE

LES BROUZILS

ADULTE 8€
-18 ANS 5€
-12 ANS 3€

BILLETTERIE SUR HELLOASSO
ET SUR PLACE

DIMANCHE 25 MAI

RANDONNÉE



LA LOUP
PIED
RAND

LES BROUZILS

2 PARCOURS
PÉDESTRES OU RUNNING
Passage dans le Refuge de Grasla

**12 & 15
KMS**

NOUVEAUTE

3 PARCOURS
D'ORIENTATION
Dans le bourg

env. 4 KMS
**11, 24 & 30
BALISES**



DÉPART LIBRE
de 8h à 10h
STADE DE GRASLA

CAFÉ & BOTTEREAUX

À l'arrivée
SANDWICH SAUCISSES

Sur les parcours
RAVITAILLEMENT

Tarifs

ADULTE : 7 €
ENFANT (8 à 14 ans) : 4 €
GRATUIT POUR LES - DE 8 ANS

Pensez à
votre
GOBELET

INSCRIPTIONS SUR PLACE

1 € par inscription
reversé à



Présence du passé - Chavagnes en Poitiers
Le Patrimoine - La Rabatelière
Sauvegarde du Patrimoine - Les Brouzils
La Mémoire des Chênes - La Copechagnière
Le Chant de la Pierre - Chauché
Le Patrimoine - Bazoges en Poitiers

Organisé par l'Association du Patrimoine
du Pays de Saint Fulgent



Le 3 juin 2025

Voyage découverte

"les Sables d'Olonne et la Chaume historique"

départ 8 h 30 Place de la Mairie LA COPECHAGNIERE

OUVERT À TOUS

visites guidées des sites



Le blockhaus-hôpital

10 H 00 Visite du "blockhaus-hôpital"- les Sables

Ce nouveau site historique vous invite à la découverte insolite d'un immense blockhaus hôpital allemand, en pleine action suite à une bataille navale devant les Sables d'Olonne. Resté intact depuis sa construction en 1943, il comprend 20 pièces équipées de leur matériel d'époque sur 350 m².



Restaurant le "p'tit phare"

11 h 30 Moment de convivialité

12 h 30 Restaurant «le P'tit Phare» Les Sables d'Olonne

14 h 30 Visite guidée du quartier Chaumois

la Chaume faisait autrefois partie intégrante de l'île Vertime. Considéré comme "berceau" de la cité des Sables, le petit village de marins pêcheurs est rattaché à la commune des Sables par arrêté royal, en 1753. L'atmosphère insulaire est toujours bien présente. En témoignent le dédale de ruelles étroites, les petites maisons basses aux murs peints à la chaux et les grandes maisons d'armateurs.



La Chaume

18 h 00 Retour à la Copechagnière
Apéritif offert par l'Association

TARIF: 49 € (repas et transport compris)
Transport en minibus

Inscriptions pour le 29 mai 2025

JC.Biarnais : 06 71 06 23 82 J.Cossais : 06 73 74 74 40

MERCREDI 4 ET 11 JUIN

OUVERT A TOUTES LES FILLES AGÉES DE 3 ANS A 10 ANS

APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE DE 13H30 A 17H

VIENS DÉCOUVRIR LE FOOTBALL FÉMININ

TON PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI :

- INITIATIONS
- PARCOURS
- TOURNOI AMICAL
- GOÛTER

LES ÉDUCATEURS PAULINE 0843524443

4 RUE DU STADE LES BROUZILS 85260

LSG LES BROUZILS

Petite Enfance

LIEU DE PARTAGE parents-enfants

Quand et où ? de 9h30 à 11h30

- Les mercredis 26/03 - 30/04 - 25/06**
ESPACE « GRAINES DE VIE » Les Essarts
1 bis, impasse des Écoliers | Essarts-en-Bocage
- Les vendredis 25/04 - 23/05 - 20/06**
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « CROQ'NOISETTES »
3, impasse du Petit Écolier | Les Brouzils

Plus de renseignements au 02 51 43 81 61

2 professionnelles seront présentes pour vous accueillir dans un cadre bienveillant.

PAYS SAINT-FULGENT LES ESSARTS
"Rayonnant par nature !"

Associations Familiales
Café de la Vieillesse

40^{ÈME} Fête de l'AGRICULTURE BEAUFOU

40 ANS

30 & 31 AOÛT 2025

BÉNÉVOLE POURQUOI PAS VOUS ?

ENTRÉE : 5€*

GRATUIT POUR LES -12ANS

fetedelagriculture.fr

Jeunes Agriculteurs
Union départementale de la Vendée

TERRE ATTITUDE
Vendée

L'évènement incontournable de l'été approche à grands pas ! La Fête de l'Agriculture 2025 aura lieu **les 30 et 31 août à Beaufoü (85170)**, une occasion unique de découvrir ou redécouvrir le monde agricole sous toutes ses facettes.

Un week-end riche en animations : pendant deux jours, les visiteurs pourront profiter de nombreuses animations : nous vous en dévoilerons quelques-unes d'ici peu de temps ! Encore un peu de patience ! **Rejoignez l'aventure en tant que bénévole :** vous souhaitez participer activement à cet évènement unique ? Rejoignez l'équipe des bénévoles et vivez une expérience enrichissante ! En tant que bénévole, vous pourrez suivre votre inscription, la modifier et accéder à toutes les informations essentielles sur notre **nouvelle plateforme dédiée aux bénévoles :** <https://vorg.fr/feteagriculture> ou via le QR code. En plus de contribuer au succès de l'évènement, vous repartirez avec un **tee-shirt souvenir de l'édition 2025**, ainsi qu'un **repas et une boisson offerts par jour de bénévolat**. Vous serez également convié à la soirée de remerciements (31 octobre). Une belle manière de profiter de la fête tout en donnant un peu de votre temps ! **Suivez les actualités de la Fête :** pour ne rien manquer des avancées de l'évènement, rendez-vous sur le site officiel : <https://fetedelagriculture.com/>. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable ! Que vous soyez visiteur ou bénévole, la Fête de l'Agriculture 2025 promet un week-end inoubliable, riche en découvertes et en partage. À très bientôt sur le terrain !